

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**


Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00089

Numéro SIREN : 509 762 449

Nom ou dénomination : GROUPE VITAL

Ce dépôt a été enregistré le 27/06/2018 sous le numéro de dépôt 17868

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES		N° 2065-SD 2018	
 LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE		<b>IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS</b>	
<b>GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE</b>		<b>28 JUN 2018</b>	
Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime simplifié d'imposition	<input type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case		DEPOT N° 17868	
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case			
Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD			
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258, indiquer le nom et la localisation			
<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>			
Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
Groupe VITAL 164 avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE		164 avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE	
SIRET 50976244900015		Ancienne adresse en cas de changement :	
Adresse du principal établissement :			
<b>RÉGIME FISCAL DES GROUPES</b>			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :			
		SIRET	
<b>B ACTIVITE</b>			
Activités exercées		Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	
<b>C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION</b> (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	1 691 270	Bénéfice imposable à 28 %
			75 000
			Bénéfice imposable à 15 %
			Déficit
<b>2 Plus-values</b>	PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%
	PV à long terme imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%
	Autres PV imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)
<b>3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>
		Zone franche urbaine	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>
		Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :</b> dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	
<b>D IMPUTATIONS</b> (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.			
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS</b> (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site <a href="http://www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a> . Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site <a href="http://www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a> .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
Société anonyme par actions simplifiée GENA Expertise 34 rue Vineuse 75016 PARIS Tél : 0147551900		M YAMMINE Jean François 34 rue Vineuse 75116 PARIS Tél : 0147551900	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :		Identité du déclarant :	
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA		Date : 15042018 Lieu :	
		Qualité :	
		Nom du signataire :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

© Sage

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

## ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD  
(2018)

Si déposé néant, cochez la case :

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	1 250 000
			payées par un établissement chargé du service des titres
		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)			c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)			e
			f
			g
			h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)			i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j
Montant des revenus répartis (5)			Total (a à h)
			1 250 000

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES <small>(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</small>							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) :	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Montant des sommes versées :				
			Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires
1	2	3	4	5	6	7	8

**H DIVERS**

\* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre )

\* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS ( Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle )

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		Groupe VITAL		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....			DA	820 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/> )			DC		
	Réserve légale (3)			DD	82 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) * ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="BI"/> )			DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/> )			DG	33 823	
	Report à nouveau			DH	30 052	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	1 687 518	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	<b>TOTAL (I)</b>			DL	2 653 392	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
<b>TOTAL (II)</b>			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ	785 791	
	<b>TOTAL (III)</b>			DR	785 791	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 354 664	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/> )			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	6 277 305	
	Dettes fiscales et sociales			DY	2 401 766	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	5 008	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	10 038 743		
Ecart de conversion passif *			ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	13 477 926		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
			Écart de réévaluation libre		ID	
			Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	380 583	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : Groupe VITAL		Exercice N		Total	Néant <input type="checkbox"/> *
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services* }	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	29 778 985
		FJ	FK	FL	29 778 985
	Chiffres d'affaires nets*			FM	
	Production stockée*			FN	
	Production immobilisée*			FO	70
	Subventions d'exploitation			FP	669 668
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FQ	1 884
	Autres produits (1) (11)			FR	30 450 606
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>			FS	29 389
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FT	
	Variation de stock (marchandises)*			FU	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FV	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FW	25 106 065
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FX	160 541
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FY	1 902 034
	Salaires et traitements*			FZ	655 676
	Charges sociales (10)			GA	41 645
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions		GB	
				GC	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GD	785 791
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GE	2	
Autres charges (12)		GF	28 681 142		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>		GG	1 769 464		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				(III)	GH
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(IV)	GI	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			GJ	517 280
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GK	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GL	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GM	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GN	7
	Différences positives de change			GO	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GP	517 287
<b>Total des produits financiers (V)</b>			GQ		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GR	13 612
	Intérêts et charges assimilées (6)			GS	
	Différences négatives de change			GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GU	13 612
<b>Total des charges financières (VI)</b>			GV	503 675	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GW
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					2 273 139



(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

EXEMPLAIRE A CONSERVER FAK LE DECLARATI

Designation de l'entreprise : Groupe VITAL										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations						
							Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
TOTAL I						1	2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	713 350	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP	54 377	KQ		KR 98 886			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	51 396	KW		KX 64 463		
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	115 552	LC		LD 21 226		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	221 325	LO		LP 184 576			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
		Autres participations					8U	3 266 443	8V		8W 10 000		
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières					1T	210 542	1U		1V 128 680				
TOTAL IV					LQ	3 476 985	LR		LS 138 680				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	4 411 659	ØH		ØJ 323 256				
CADRE B	IMMOBILISATIONS					Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence				
						par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
TOTAL I						1	2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					IN		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		LW	713 350	1X			
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY			
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions					IS		MG	153 263	MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers					IU		MM	115 859	MN		
		Matériel de transport					IV		MP		MQ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier					IW		MS	136 778	MT		
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA			
	Avances et acomptes					NC		ND		NE			
TOTAL III					IY		NG	405 900	NH				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7			
	Autres participations					IO		ØX	3 276 443	ØY			
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C			
	Prêts et autres immobilisations financières					I2	29 542	2E	309 680	2F			
	TOTAL IV					I3	29 542	NJ	3 586 123	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	29 542	ØK	4 705 373	ØL				

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2018

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 7

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables(art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: Groupe VITAL

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice (col.1 - col.2) - col.5 (5)
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
<b>10 TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
  - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
  - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B**

**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

L'EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**AMORTISSEMENTS**

Désignation de l'entreprise Groupe VITAL Néant  \*

**CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) \***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
<b>Frais d'établissement et de développement TOTAL I</b>		CY		EL		EM		EN	
<b>Autres immobilisations incorporelles TOTAL II</b>		PE	23 779	PF	10 570	PG		PH	34 350
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	14 742	PW	13 617	PX		PY	28 359
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	23 956	QE	8 245	QF		QG	32 201
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	67 881	QM	9 212	QN		QO	77 093
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL III</b>		QU	106 578	QV	31 074	QW		QX	137 652
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		ØN	130 357	ØP	41 645	ØQ		ØR	172 002

**CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
<b>Frais établissements TOTAL I</b>	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
<b>Autres immob. incorporelles TOTAL II</b>	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
<b>Total général (I + II + III + IV)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
<b>Total général non ventilé (NP + NQ + NR)</b>	NW			<b>Total général non ventilé (NS + NT + NU)</b>	NY		<b>Total général non ventilé (NW - NY)</b>
						NZ	

**CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES \***

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

EXEMPLAIRE A CUNSEKVER FAK LE DEULAKANI

Page 2

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise Groupe VITAL

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	37 927	5S	61 821	5T	37 927	5U	61 821
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	631 741	5W	723 970	5X	631 741	5Y	723 970
	<b>TOTAL II</b>	5Z	669 668	TV	785 791	TW	669 668	TX	785 791
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D			
6E			6F	6G	6H				
Ø2			Ø3	Ø4	Ø5				
9U			9V	9W	9X				
Ø6			Ø7	Ø8	Ø9				
Sur stocks et en cours		6N	6P	6R	6S				
Sur comptes clients		6T	6U	6V	6W				
Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X	6Y	6Z	7A				
<b>TOTAL III</b>		7B	TY	TZ	UA				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		7C	669 668	UB	785 791	UC	669 668	UD	785 791
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	785 791	UF	666 027					
	UG		UH						
	UJ		UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10				
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise : Groupe VITAL

Formulaire déposé au titre de l'IR ET Néant \*

Exercice N, clos le : 31122017

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Table with columns for charge type (e.g., Rémunération du travail, Avantages personnels), code (WA, WB, WC, etc.), and amount.

Table with columns for code (WA, WB, WC, etc.) and amount.

Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)

Table with columns for code (XY) and amount.

Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE

Table with columns for code (I7) and amount.

RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉREES

Table with columns for category (Moins-values nettes, Fraction imposable), code (L7, etc.), and amount.

Table with columns for code (I8, ZN, WN, WO) and amount.

Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM\* (entreprises à l'IS)

Table with columns for code (XR) and amount.

Table with columns for category (Intérêts excédentaires, Zones d'entreprises), code (SU, SW), and amount.

Table with columns for code (WQ) and amount.

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage

Table with columns for code (Y1) and amount.

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

Table with columns for code (Y3) and amount.

II. DÉDUCTIONS

TOTAL I

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.\*

Table with columns for code (WR) and amount.

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice

Table with columns for code (WU) and amount.

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Table with columns for category (Plus-values nettes à long terme), code (K9, L6, etc.), and amount.

Table with columns for code (WV, WH, WP, WW, XB) and amount.

Autres plus-values imposées au taux de 19 %

Table with columns for code (I6) and amount.

Régime des sociétés mères et des filiales\* Produit net des actions et parts d'intérêts

Table with columns for code (XA) and amount.

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer\*

Table with columns for code (ZY) and amount.

Mesures d'incitation

Table with columns for category (Abattement sur le bénéfice et les cotisations), code (K9, L2, etc.), and amount.

Table with columns for code (XD, XF, XC, PC) and amount.

Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM\* (entreprises à l'IS)

Table with columns for code (XS) and amount.

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé

Table with columns for code (XG) and amount.

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage

Table with columns for code (Y2) and amount.

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : bénéfice (I moins II) / déficit (II moins I)

Table with columns for code (XH) and amount.

Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) \*

Table with columns for code (XJ) and amount.

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) \*

Table with columns for code (XL) and amount.

RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)

Table with columns for code (XN, XO) and amount.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD





10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

N° 2058-B-SD 2018

Désignation de l'entreprise <u>Groupe VITAL</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)			
	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer	9K	14 727	9L
c3s (Organic)	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
	YN	14 727	YO
			9 806
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			
à reporter au tableau 2058-A :			
		↓	↓
		ligne WI	ligne WU

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI		

<b>ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS</b>		XU	<input type="checkbox"/>
art. L3113-1et L3211-1du Code des Transports (case à cocher)			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032  
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise		Groupe VITAL				Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	29 567	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1 250 484		- Autres réserves	ZD	
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE	1 250 000
					Autres répartitions	ZF	
	<b>TOTAL I</b>	<b>ØF</b>	1 280 052		Report à nouveau	ZG	30 052
				(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		<b>TOTAL II</b>	
						ZH	1 280 052
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>							
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7					Exercice N :	
	— Engagements de crédit-bail immobilier					YQ	
	— Effets portés à l'escompte et non échus					YR	
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance					YS	
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8					YT	
	— Personnel extérieur à l'entreprise					XQ	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					YU	
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					SS	
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES					YV	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ST	
	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE					ZJ	
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS					YW	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					9Z	
IMPÔTS ET TAXES	— Montant de la T.V.A. collectée					YX	
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YY	
T.V.A.	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*					YZ	
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*					ØB	
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ØS	
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP					ZK	
	— Filiales et participations: (Liste au 2059-C prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0					ZR	
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG	
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies					RH	
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15% JK	Plus-values à 0% JL			
			Plus-values à 19% JM	Imputations JC			
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15% JN	Plus-values à 0% JO			
			Plus-values à 19% JP	Imputations JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH 0	N° SIRET de la société mère du groupe JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.  
 \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : Groupe VITAL

Néant  \***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES****Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente	Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

**II - Autres éléments**

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ①

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ②

CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ③

(A)

(B)  
(Ventilation par taux)

(C)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts)CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE  
DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2059-E-SD2018

Désignation de l'entreprise : Groupe VITAL				Néant <input type="checkbox"/> *			
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :							
Exercice ouvert le : 01012017		et clos le : 31122017		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>			
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	29 778 985		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT			
<b>TOTAL I</b>				OX	29 778 985		
<b>II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>							
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	1 884		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE			
Subventions d'exploitation reçues				OF	70		
Variation positive des stocks				OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT			
<b>TOTAL 2</b>				OM	1 954		
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>							
Achats				ON	151 261		
Variation négative des stocks				OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	24 974 706		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	160 541		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	2		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	827 436		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY			
<b>TOTAL 3</b>				OJ	26 113 946		
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>							
Calcul de la Valeur Ajoutée				<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	OG	3 666 992	
<b>V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises</b>							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				SA	3 666 992		
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD							
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case		EV	<input checked="" type="checkbox"/>				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)				GX	29 778 985		
Effectifs au sens de la CVAE *				EY			
Période de référence		GY	du	01012017	GZ	au	31122017
Date de cessation				HR			
<b>VI - Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs</b>							
Effectif moyen du personnel : *				YP	19		
				dont apprentis	YF		
				dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL			

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

[Empty box for deposit number]



(1)

Néant

[Empty box with asterisk]

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET 5 0 9 7 6 2 4 4 9 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Groupe VITAL

ADRESSE (voie) 164, avenue Charles de Gaulle

CODE POSTAL 92200

VILLE NEUILLY SUR SEINE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 5000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique ZEIDAN Prénom(s) Nidal

Nom marital [ ] % de détention 90 Nb de parts ou actions 4500

Naissance : Date 18101967 N° Département [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Adresse : N° 207 B Voie rue de l'Ambassadeur

Code Postal 78700 Commune Conflans Sainte Honorine Pays [ ]

Titre (2) MME Nom patronymique DAOU Prénom(s) Mervat

Nom marital ZEIDAN % de détention 10 Nb de parts ou actions 500

Naissance : Date 11081977 N° Département [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Adresse : N° 207 B Voie rue de l'Ambassadeur

Code Postal 78700 Commune Conflans Sainte Honorine Pays [ ]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

[ ]

( liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital )



(1)

Néant [ ]\*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET 5 0 9 7 6 2 4 4 9 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Groupe VITAL

ADRESSE (voie) 164, avenue Charles de Gaulle

CODE POSTAL 92200

VILLE NEUILLY SUR SEINE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique SRL Dénomination VITAL Informatique  
 N° SIREN (si société établie en France) 4 1 8 3 6 3 0 5 7 % de détention 99  
 Adresse : N° 164 Voie avenue Charles De gaulle  
 Code Postal 92200 Commune NEUILLY SUR SEINE Pays

Forme juridique ARL Dénomination TPSI  
 N° SIREN (si société établie en France) 4 2 8 0 8 3 8 7 7 % de détention 99  
 Adresse : N° 164 Voie avenue Charles de Gaulle  
 Code Postal 92200 Commune NEUILLY SUR SEINE Pays

Forme juridique SRL Dénomination VITAL Ingénierie  
 N° SIREN (si société établie en France) 4 5 1 9 4 8 8 3 0 % de détention 98  
 Adresse : N° 12 Voie rue Raymond Ridel  
 Code Postal 92250 Commune LA GARENNE COLOMBES Pays

Forme juridique SRL Dénomination 2R Informatique  
 N° SIREN (si société établie en France) 4 7 9 3 7 2 8 7 2 % de détention 99  
 Adresse : N° 164 Voie avenue Charles de Gaulle  
 Code Postal 92200 Commune NEUILLY SUR SEINE Pays

Forme juridique SRL Dénomination REZO conseil  
 N° SIREN (si société établie en France) 4 3 9 3 8 6 1 0 3 % de détention 95  
 Adresse : N° 164 Voie avenue Charles de Gaulle  
 Code Postal 92200 Commune NEUILLY SUR SEINE Pays

Forme juridique SRL Dénomination VITAL IT  
 N° SIREN (si société établie en France) 8 2 0 7 4 2 0 8 8 % de détention 10  
 Adresse : N° 164 Voie avenue Charles de Gaulle  
 Code Postal 92200 Commune NEUILLY SUR SEINE Pays

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] % de détention [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] % de détention [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. \*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

# **FRANCE AUDIT COMPTABLE**

**Groupe AUDEXO**

1 RUE GAMBETTA - 91250 SURESNES

TEL: +33 1 84 20 31 60

## **GROUPE VITAL SAS**

Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

GROUPE VITAL SAS

164, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine

*Ce rapport contient 20 pages*

WIB - 180114

# FRANCE AUDIT COMPTABLE

Groupe AUDEXO

1 RUE GAMBETTA – 91250 SURESNES

TEL. +33 1 84 20 31 60

## GROUPE VITAL SAS

Siège social : 164, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine  
Capital social : €. 820 000

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**  
Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux associés,

## 1 **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GROUPE VITAL SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## 2 **Fondement de l'opinion**

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **3 Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, en particulier sur les règles et méthodes comptables portant sur :

- L'évaluation des immobilisations incorporelles et leur éventuelle dépréciation en cas d'indice de perte de valeur (paragraphe a)
- L'évaluation des immobilisations financières et les règles de dépréciation y afférent (paragraphe b)
- L'évaluation des créances clients et les règles de dépréciation y afférent (paragraphe d)

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **4 Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés au commissaire aux comptes**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés au commissaire aux comptes sur les comptes annuels.

### **5 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **6 Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

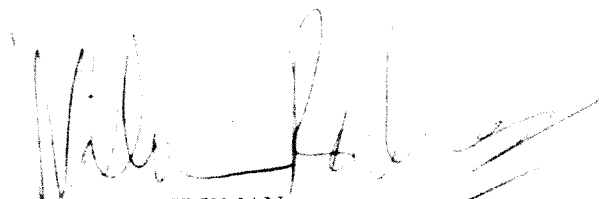
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels :

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Suresnes, le 27 mars 2018



William BERKMAN  
Associé

# Bilan Actif

Groupe VITAL

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 06/03/18  
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	234 350	34 350	200 000	210 570
Fonds commercial	479 000		479 000	479 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>713 350</b>	<b>34 350</b>	<b>679 000</b>	<b>689 570</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	153 263	28 359	124 904	39 635
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	252 637	109 294	143 344	75 111
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>405 900</b>	<b>137 652</b>	<b>268 248</b>	<b>114 746</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	3 276 443		3 276 443	3 266 443
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	309 680		309 680	210 542
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>3 586 123</b>		<b>3 586 123</b>	<b>3 476 985</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>4 705 373</b>	<b>172 002</b>	<b>4 533 371</b>	<b>4 281 302</b>
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	7 816 551		7 816 551	6 097 355
Autres créances	389 079		389 079	228 270
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>8 205 630</b>		<b>8 205 630</b>	<b>6 325 625</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	738 926		738 926	822 483
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>738 926</b>		<b>738 926</b>	<b>822 483</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>8 944 556</b>		<b>8 944 556</b>	<b>7 148 108</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

**TOTAL GÉNÉRAL**

**13 649 928**

**172 002**

**13 477 926**

**11 429 410**

# Bilan Passif

Groupe VITAL

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 06/03/18  
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
<b>SITUATION NETTE</b>	820 000	820 000
Capital social ou individuel dont versé		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	82 000	82 000
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	33 823	33 823
Autres réserves	30 052	29 567
Report à nouveau	1 687 518	1 250 484
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>2 653 392</b>	<b>2 215 874</b>
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>2 653 392</b>	<b>2 215 874</b>
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>		
	<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 653 392</b>
		<b>2 215 874</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
	<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	
		3 641
Provisions pour risques	785 791	666 027
Provisions pour charges		
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>785 791</b>
		<b>669 668</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	1 354 664	1 087 535
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
	<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>1 354 664</b>
		<b>1 087 535</b>
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES DIVERSES</b>	6 277 305	5 707 592
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 401 766	1 748 740
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 008	
Autres dettes		
	<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>8 684 079</b>
		<b>7 456 333</b>
<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>		
	<b>DETTES</b>	<b>10 038 743</b>
		<b>8 543 868</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>13 477 926</b>	<b>11 429 410</b>

# Compte de Résultat (Première Partie)

Groupe VITAL

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 06/03/18  
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	29 759 778	19 207	29 778 985	24 696 489
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>29 759 778</b>	<b>19 207</b>	<b>29 778 985</b>	<b>24 696 489</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			70	43
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			669 668	700 459
Autres produits			1 884	66 902
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>30 450 606</b>	<b>25 463 892</b>
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			29 389	36 310
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes				
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>25 106 065</b>	<b>21 549 530</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			<b>160 541</b>	<b>83 678</b>
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 902 034	1 570 654
Charges sociales			655 676	532 414
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>2 557 710</b>	<b>2 103 068</b>
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			41 645	35 635
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			785 791	666 027
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>827 436</b>	<b>701 662</b>
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
			2	4 099
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>28 681 142</b>	<b>24 478 347</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>1 769 464</b>	<b>985 545</b>

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

Groupe VITAL

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
 Edition du 06/03/18  
 Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 769 464</b>	<b>985 545</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>517 280</b>	<b>611 435</b>
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		59
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges	7	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	<b>517 287</b>	<b>611 494</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	13 612	11 823
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	<b>13 612</b>	<b>11 823</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>503 675</b>	<b>599 670</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>2 273 139</b>	<b>1 585 215</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>864</b>	<b>231</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	<b>864</b>	<b>231</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(864)</b>	<b>(231)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	584 757	334 500
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>30 967 893</b>	<b>26 075 386</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>29 280 375</b>	<b>24 824 902</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>1 687 518</b>	<b>1 250 484</b>

# Règles et Méthodes Comptables

Groupe VITAL

(Code du commerce - articles 9 et 11 - Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Concernant les immobilisations incorporelles, en cas d'indice de perte de valeur une provision pour dépréciation de l'actif est constatée pour la différence entre le coût d'acquisition et la valeur réévaluée.

Concernant les immobilisations corporelles, les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue et ayant pour base d'amortissement :

- Le prix de revient diminué de la valeur résiduelle pour les postes suivants  
Matériel et outillage, matériel de transport, matériel de bureau et informatique
- Le prix de revient pour les autres postes.

- Agencements et aménagements des constructions	10 ans
- Matériel et outillage	4 ans
- Installations générales	10 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau et informatique	4 ans
- Mobilier de bureau	10 ans

b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

d) Créances.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire à la valeur comptable.

e) Opérations en devises.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques en totalité.

# Immobilisations

Groupe VITAL

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 06/03/18  
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement	713 350		
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>713 350</b>		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	54 377		98 886
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	51 396		64 463
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport	115 552		21 226
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>221 325</b>		<b>184 576</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence	3 266 443		10 000
Autres participations			
Autres titres immobilisés	210 542		128 680
Prêts et autres immobilisations financières			
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>3 476 985</b>		<b>138 680</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4 411 659</b>		<b>323 256</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement			713 350	
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			<b>713 350</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			153 263	
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			115 859	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			136 778	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			<b>405 900</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence			3 276 443	
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		29 542	309 680	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>		<b>29 542</b>	<b>3 586 123</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>29 542</b>	<b>4 705 373</b>	

# Amortissements

Groupe VITAL

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 06/03/18  
Tenue de compte EURO

## SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	23 779	10 570		34 350
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>23 779</b>	<b>10 570</b>		<b>34 350</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	14 742	13 617		28 359
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	23 956	8 245		32 201
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	67 881	9 212		77 093
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>106 578</b>	<b>31 074</b>		<b>137 652</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>130 357</b>	<b>41 645</b>		<b>172 002</b>

## VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			
Frais d'acquisition de titres de participations			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			

# Provisions Inscrites au Bilan

Groupe VITAL

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
 Edition du 06/03/18  
 Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	37 927	61 821	37 927	61 821
Autres prov. pour risques et charges	631 741	723 970	631 741	723 970
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>669 668</b>	<b>785 791</b>	<b>669 668</b>	<b>785 791</b>
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>669 668</b>	<b>785 791</b>	<b>669 668</b>	<b>785 791</b>

# État des Échéances des Créances et Dettes

Groupe VITAL

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 06/03/18  
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	309 680		309 680
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>309 680</b>		<b>309 680</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	7 816 551	7 816 551	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	355 684	355 684	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	33 395	33 395	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>8 205 630</b>	<b>8 205 630</b>	
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>8 515 310</b>	<b>8 205 630</b>	<b>309 680</b>

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	1 354 664	745 850	608 814	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 277 305	6 277 305		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes	135 876	135 876		
Impôts sur les bénéfices	584 757	584 757		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 617 273	1 617 273		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	63 860	63 860		
Dettes sur immo et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	5 008	5 008		
Dettes représentat de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>10 038 743</b>	<b>9 429 928</b>	<b>608 814</b>	

## Charges à Payer

Groupe VITAL

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 06/03/18  
Tenue de compte EURO

<b>MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>Montant</b>
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 450
Dettes fiscales et sociales	63 860
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>87 310</b>

# Composition du Capital Social

Groupe VITAL

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 06/03/18  
Tenue de compte EURO

<b>CATEGORIES DE TITRES</b>	<b>Nombre</b>	<b>Valeur nominale</b>
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	5000	164
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	5000	164

# Effectif Moyen

Groupe VITAL

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 06/03/18  
Tenue de compte EURO

EFFECTIFS	Personnel salaré	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	19	

## Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Groupe VITAL

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Le crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile qui s'est achevée durant l'exercice en cours a été constaté pour un montant de 21 184 Euros

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit de la classe 64.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation. Il est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice, et le reliquat éventuel est demandé en remboursement.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, et de prospection de nouveaux marchés.

# Crédit-Bail

Groupe VITAL

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 06/03/18  
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine					
Amortissements :					
- cumuls exercices antérieurs					
- dotations de l'exercice					
<b>TOTAL</b>					
REDEVANCES PAYÉES :					
- cumuls exercices antérieurs					
- dotations de l'exercice					
<b>TOTAL</b>					
REDEV RESTANT À PAYER					
- à un an au plus					
- à plus d'un an et cinq ans au plus					
- à plus de cinq ans					
<b>TOTAL</b>					
VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus					
- à plus d'un an et cinq ans au plus					
- à plus de cinq ans					
<b>TOTAL</b>					
Mont. pris en charge dans l'exercice					
Rappel : Redevance de crédit bail					9 486

# Liste des Filiales et Participations

Groupe VITAL

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 06/03/18  
Tenue de compte EURO

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

Capitaux  
propres

Quote-part du  
capital détenue  
en pourcentage

Résultat  
du dernier  
exercice clos

### A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

#### 1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)

VITAL Informatiq	455 595	99	86 278
TPSI	724 294	99	54 764
VITAL Ingénierie	300 339	98	273 057

#### 2. participations (10 à 50% du capital détenu)

VITAL IT	192 500	10	232 078
----------	---------	----	---------

### B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

#### 1. filiales non reprises en A:

- françaises

2r Informatique	38 501	99	162 681
REZO Conseil	25 975	95	177 329

- étrangères

#### 2. participations non reprises en A:

- françaises

- étrangères

# GROUPE VITAL

Société par actions simplifiée au capital de 820 000 €  
Siège social : 164, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine  
RCS Nanterre B 509 762 449 (2009 B 00089)

## Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 10 avril 2018

### Formalité de Dépôt au Greffe du Tribunal

Conformément aux termes de l'article 44-1 nouveau du décret sur les sociétés commerciales, résultant du décret comptable du 29 novembre 1983. et modifié par le décret du Premier mars 1985 Dépôt en double exemplaire relatif à l'affectation du Résultat

### Proposition d'Affectation du Résultat et Résolution d'Affectation Votée

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 se montant à 1 687 517.82 Euros comme suit:

- Bénéfice de l'exercice	1 687 517.82 Euros
- Report à nouveau	30 051.93 Euros
<b>Disponible pour l'assemblée</b>	<b>1 717 569.75 Euros</b>
- Affectation au poste Report à Nouveau	17 569.75 Euros
- Le solde s'élevant à à titre de distribution aux associés.	1 700 000.00 Euros

Chaque associé recevra ainsi un dividende de **340 Euros par action**.

Les dividendes en numéraire seront mis en paiement au siège social à compter du 12 avril 2018.

L'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué
2014	800 000
2015	1 100 000
2016	1 250 000

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité**

Pour copie certifiée conforme

Le Président



Nidal ZEIDAN

# GROUPE VITAL

Société par actions simplifiée au capital de 820 000 €

Siège social : 164, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine

RCS Nanterre B 509 762 449 (2009 B 00089)

## RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Madame, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Votre commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport est annexé, conformément à l'article 148 du décret du 23 mars 1967, un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.

Sont également annexés à ce rapport les bilans et les comptes de résultat des filiales.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

### *Présentation des états financiers*

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Ils ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

### *Situation et activité au cours de l'exercice*

Au cours de cet exercice social, se dégage de notre compte de résultat les éléments suivants:

Chiffre d'affaires	29 778 985
Total des Produits d'exploitation	30 450 606
Charges d'exploitation	28 681 142
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 769 464</b>
Résultat Financier	503 675
Résultat courant avant Impôts	2 273 139
Résultat Exceptionnel	- 864
Impôts sur les bénéfices	- 584 757
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>1 687 518</b>

La situation active et passive ainsi que l'activité de la société sont résumés sur les documents joints.

## ***Situation et activité des filiales au cours de l'exercice***

### ***Exercice 2017***

<b><i>Raison Sociale</i></b>	<b><i>Forme</i></b>	<b><i>% de détention</i></b>	<b><i>Chiffre d'affaires</i></b>	<b><i>Résultat Exercice</i></b>
<i>VITAL Informatique</i>	<i>SARL</i>	<i>99,3%</i>	<i>3 093 270</i>	<i>86 278</i>
<i>TPSI</i>	<i>SARL</i>	<i>99,3%</i>	<i>3 093 270</i>	<i>54 764</i>
<i>VITAL Ingénierie</i>	<i>SARL</i>	<i>98 %</i>	<i>2 230 723</i>	<i>273 057</i>
<i>2R Informatique</i>	<i>SARL</i>	<i>99,1%</i>	<i>2 230 724</i>	<i>162 681</i>
<i>REZO Conseil</i>	<i>SARL</i>	<i>95%</i>	<i>2 082 009</i>	<i>177 329</i>
<i>VITAL IT</i>	<i>SARL</i>	<i>10%</i>	<i>1 338 434</i>	<i>232 078</i>

### ***Exercice 2016***

<b><i>Raison Sociale</i></b>	<b><i>Forme</i></b>	<b><i>% de détention</i></b>	<b><i>Chiffre d'affaires</i></b>	<b><i>Résultat Exercice</i></b>
<i>VITAL Informatique</i>	<i>SARL</i>	<i>99,3%</i>	<i>2 774 980</i>	<i>119 329</i>
<i>TPSI</i>	<i>SARL</i>	<i>99,3%</i>	<i>3 453 308</i>	<i>88 642</i>
<i>VITAL Ingénierie</i>	<i>SARL</i>	<i>98 %</i>	<i>2 219 964</i>	<i>172 817</i>
<i>2R Informatique</i>	<i>SARL</i>	<i>99,1%</i>	<i>2 096 652</i>	<i>67 760</i>
<i>REZO Conseil</i>	<i>SARL</i>	<i>95%</i>	<i>2 158 319</i>	<i>75 289</i>
<i>VITAL IT</i>	<i>SARL</i>	<i>10%</i>	<i>184 999</i>	<i>4 570</i>

### ***Exercice 2015***

<b><i>Raison Sociale</i></b>	<b><i>Forme</i></b>	<b><i>% de détention</i></b>	<b><i>Chiffre d'affaires</i></b>	<b><i>Résultat Exercice</i></b>
<i>VITAL Informatique</i>	<i>SARL</i>	<i>99,3%</i>	<i>2 756 651</i>	<i>122 563</i>
<i>TPSI</i>	<i>SARL</i>	<i>99,3%</i>	<i>3 180 751</i>	<i>144 775</i>
<i>VITAL Ingénierie</i>	<i>SARL</i>	<i>98 %</i>	<i>1 802 426</i>	<i>187 376</i>
<i>2R Informatique</i>	<i>SARL</i>	<i>99,1%</i>	<i>2 122 578</i>	<i>59 441</i>
<i>REZO Conseil</i>	<i>SARL</i>	<i>95%</i>	<i>1 590 376</i>	<i>111 523</i>

## ***Délai moyen de recouvrement des créances clients***

Il représente en moyenne 70 jours.

## ***Délai moyen de paiement des dettes fournisseurs***

Il représente en moyenne 70 jours.

## ***Evènements postérieurs à la clôture***

NEANT

## *Evolution prévisible et perspectives d'avenir*

Les prévisions de l'exercice 2018 s'établissent comme suit.

Prévisions 2018	En Euros
Chiffre d'affaires	32 000 000
Charges d'Exploitation	29 800 000
Résultat d'Exploitation	2 200 000
Résultat Financier	800 000
Résultat avant Impôts	3 000 000

### *Proposition d'affectation du résultat*

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 1 687 517.82 Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce bénéfice comme suit:

- Bénéfice de l'exercice	1 687 517.82 Euros
- Report à nouveau	30 051.93 Euros
<b>Disponible pour l'assemblée</b>	<b>1 717 569.75 Euros</b>
- Affectation au poste Report à Nouveau	17 569.75 Euros
- Le solde s'élevant à à titre de distribution aux associés.	1 700 000.00 Euros

Chaque associé recevra ainsi un dividende de **340 Euros par action**.

En conséquence,

Monsieur **Nidal ZEIDAN** domicilié 207 bis, rue de l'Ambassadeur 78700 Conflans Sainte-Honorine recevra un dividende brut global de **1 530 000 Euros**.

Madame **Mervat DAOU épouse ZEIDAN** domiciliée 207 bis, rue de l'Ambassadeur 78700 Conflans Sainte-Honorine recevra un dividende brut global de **170 000 Euros**.

Les dividendes en numéraire seront mis en paiement au siège social à compter du 12 avril 2018.

Les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices sont les suivants :

Exercice	Dividende distribué
2014	800 000
2015	1 100 000
2016	1 250 000

## Liste des Mandataires Sociaux

Conformément aux dispositions réglementaires, nous vous rendons compte de la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toutes sociétés par chaque mandataire social durant l'exercice.

Noms et Prénoms	Mandat	Société
ZEIDAN Nidal	Gérant	VITAL Informatique Sarl au capital de 150 000 Euros 164, avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY sur SEINE
ZEIDAN Nidal	Gérant	TPSI - Vital Conseil Sarl au capital de 150 000 Euros 164, avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY sur SEINE
ZEIDAN Nidal	Gérant	IWAN Sarl au capital de 8 000 Euros 1, rue du bas Noyer Centre Commercial Art de vivre 95610 ERAGNY Sur Oise
ZEIDAN Nidal	Gérant	VITAL Ingénierie Sarl au capital de 100 000 Euros 12- 14, rue Raymond Ridet 92250 LA GARENNE COLOMBES
ZEIDAN Nidal	Gérant	ZEIDAN Investissements Sci au capital de 1 000 Euros 207 bis, rue de l'Ambassadeur 78700 CONFLANS SAINTE HONORINE
ZEIDAN Nidal	Gérant	ZEIDAN NEUILLY Sci au capital de 1 000 Euros 207 bis, rue de l'Ambassadeur 78700 CONFLANS SAINTE HONORINE
ZEIDAN Nidal	Président	Groupe VITAL SAS au capital de 820 000 Euros 164, avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE
ZEIDAN Nidal	Gérant	2R Informatique SARL au capital de 17 500 Euros 164, avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE
ZEIDAN Nidal	Gérant	REZO Conseil SARL au capital de 8 000 Euros 164, avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE
ZEIDAN Nidal	Gérant	VITAL IT SARL au Capital de 188 000 Euros 164, avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE

## Rémunération des Mandataires Sociaux

En application de l'article L225-102-1 du Code de commerce, nous vous précisons que Monsieur Nidal ZEIDAN (unique mandataire social) a perçu durant l'exercice écoulé une rémunération annuelle brute de 1 024 000 Euros.

## Organes de Direction

Le Président Monsieur Nidal ZEIDAN cumule cette fonction avec celle de Directeur Général.

Nous espérons que les propositions qui précèdent recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 23 mars 2018

Le Président  
Nidal ZEIDAN

